

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **29 (1895)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Per. 85 686

# Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Mars 1895.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M<sup>l</sup>e Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.  
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

## LOUIS DE COULON

( SUITE ET FIN )

Le cinquantenaire de la Société des Sciences naturelles, en 1882, et le 45<sup>me</sup> anniversaire de sa présidence, à l'occasion desquels il reçut plusieurs adresses de félicitations, des cadeaux de l'Etat et de la Commune, ainsi que le diplôme de docteur de l'Université de Bâle, furent pour lui un jour d'oraisons auxquelles il eut peine à se résigner. Il disait alors : "Je voudrais être éloquent pour répondre à tant de belles choses. Vous avez été indulgent pour moi et m'avez permis de vous présider si longtemps, que je vous remercie de ce témoignage d'affection. Je n'ai cherché que mon devoir et que mon plaisir en servant mon pays; il ne faut donc pas me remercier."

Dans un autre domaine, M. Coulon a pris une part active au mouvement religieux de notre pays. Sa modestie, sa douceur et sa bonté étaient fondées chez lui sur des convictions religieuses solides. Il fut un chrétien modèle, prêchant non par les paroles, dont il était sobre, mais par le témoignage de toute sa vie. Ainsi que l'a dit un de ses biographes, il fut "un patriarche dont toute la vie a été un acte perpétuel de dévouement sans bruit et de sollicitude discrète pour la chose publique." Sa bonhomie que relevait une pointe d'humour, un bon sens imperturbable, une grande simplicité de goûts et d'habitudes, le tout relevé par une piété profonde et solide, avaient fait de lui une figure vénérée pour tous ceux qui avaient le privilège de le connaître.

Avec Louis Coulon, collaborateur des Agassiz, des Guyot, des Lesquereux, des Desor, a disparu le dernier représentant de ce groupe de savants qui ont illustré Neuchâtel pendant la première moitié de notre siècle. Honneur et respect à ce pionnier infatigable, à cet apôtre du travail, dont la vie entière fut une prédication vivante et constante de dévouement et d'abnégation.

M. de T.

## LES SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES

( SUITE ET FIN )

Plus tard, un moulin de la grandeur de la maisonnette dont j'ai parlé plus haut fut installé à côté de la scierie. De l'endroit où je me trouve, j'ai à ma droite la chambre des transmissions qui communiquaient la force produite par la turbine aux machines placées dans la salle susnommée. De là, en des =

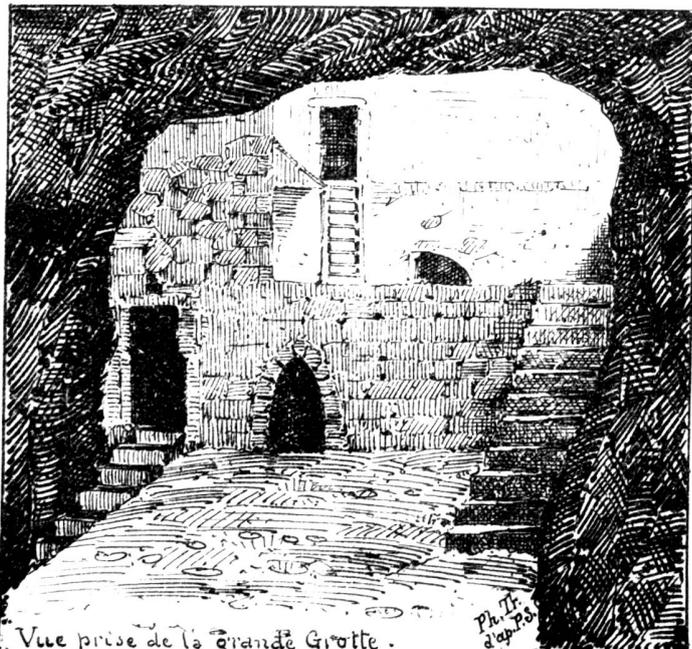


Les  
Moulins du  
Col-des-Roches.

La  
scierie qui  
figure encore  
au centre du dessin  
a été démolie en 1894.  
Ph. T. d'après P.S.

supérieure, c'est la cabine, la porte de la fameuse salle ; à droite, une ouverture donnant accès aux caves, solidement construites et assez vastes. Dans la partie inférieure se trouvent une seconde cabine et le réservoir. Sa moitié de cette pièce est occupée par une grande caisse en chêne, dans laquelle l'eau pénètre par un canal que l'on voit devant soi après avoir marché sur un plancher qui, à chaque instant, menace de céder sous le poids du visiteur et d'entraîner ce dernier sur la turbine. Ce jour-là, exceptionnellement, il y avait un peu d'eau ; elle arrivait dans la caisse en formant de petites cascades. Une partie s'engouffrait dans le tuyau de la turbine et le surplus s'échap-

peait par un canal.



Vue prise de la grande Grotte.

Ph. T.  
d'après P.S.

Je pourrais ma route par un sentier taillé dans le calcaire. Tandis que ma droite touche au rocher, à ma gauche se déroule la grande grotte, mesurant 28 mètres de longueur, 8<sup>m</sup> de largeur moyenne et dont la hauteur peut être évaluée à 15<sup>m</sup>. A peu près au milieu de la grotte, un gouffre à ouverture rectangulaire, autrefois couvert de planches, est d'un aspect vraiment pittoresque. Un sentier y conduit. Au début, ce sont quelques marches, un petit couloir, puis un second escalier, et voici une plate-forme ; ces installations occupent les deux tiers de l'excavation ; le dernier tiers forme un précipice de 16<sup>m</sup> de profondeur. S'avance le long du sentier et j'entre

dans un petit tunnel. Tout à coup, j'entends un grand bruit, et après être descendu de quelques mètres, la vapeur d'eau me fouette le visage. Je suis dans une seconde grotte voûtée.

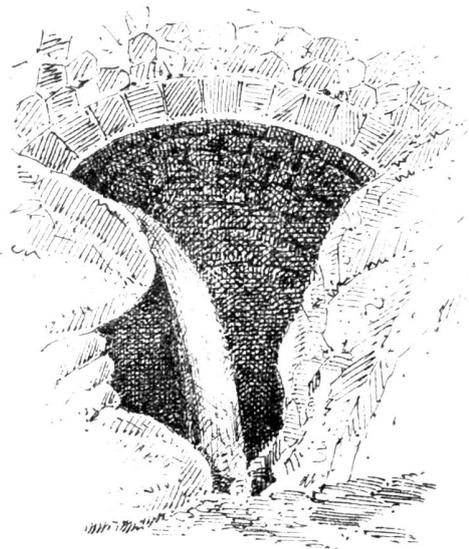
Au temps de la scierie et du premier moulin, cette cavité était ouverte à sa partie supérieure. C'est là que se trouvaient les roues motrices.

L'eau qui n'est pas entrée dans le tuyau de la turbine arrive par un canal dans la partie supérieure de la grotte; de là, elle tombe sous forme d'une belle chute qui produit un bruit effrayant. Au fond de la grotte, elle est rejointe par l'eau qui actionne la turbine. Toutes deux s'engouffrent dans un canal et, après avoir parcouru 9<sup>m</sup> 40, cette eau était précipitée sur la roue. (Celle-ci a été enlevée au mois de janvier 1894).

Je veux continuer ma route, lorsque soudain ma lampe s'éteint. Je suis dans une obscurité complète; l'écume même me paraît gris foncé. J'ai mille peines à faire de la lumière; le sentier devient vraiment de plus en plus pittoresque. Bientôt j'arrive sur une espèce de balcon. En m'appuyant fortement contre le rocher, je parviens à me tenir debout. Devant moi, à ma gauche, à ma droite, c'est le précipice au fond duquel je crains à chaque instant de tomber. Je protège de mon mieux ma lampe à l'aide de ma blouse, tant et si bien que celle-ci faillit prendre feu. Après avoir fait un pas de côté, je me trouve dans une nouvelle galerie. Je puis de nouveau respirer à l'aise, et après avoir parcouru une dizaine de mètres dans la même direction, je vois soudain le couloir s'élargir. J'arrive sur un promontoire bordé de poutres. C'est dans cet endroit que se trouvait la roue. Devant moi, et un peu au-dessus, l'eau tombe avec force et forme une cascade d'environ six mètres, qui mettait en mouvement la roue.

À mes côtés, une échelle me permet de visiter le fond du précipice. La descente s'effectue très bien; il est vrai que de temps à autre l'échelle menace de se rompre. Le dernier échelon cède et mon pied glisse sur le sol humide. Ma lampe n'a point de mal et j'arrive à destination. Il n'y a ici de sortie que sur la droite; elle est à demi fermée par des planches, des poutres pourries et divers autres objets, tels que cruches, boîtes de sardines, vides naturellement, bouteilles cassées, etc. On dirait l'entrée d'une grotte mystérieuse, car avant d'arriver sur terre ferme, il faut franchir un précipice assez large, par lequel l'eau s'écoule. Cette crevasse, dis-je, est remplie de débris, et c'est à l'aide d'une planche jetée en travers que je puis atteindre l'autre bord. Je fais l'ascension d'une petite paroi en m'accrochant des mains et des pieds aux aspérités de la roche et j'atteins, à ma grande surprise, des marches très bien taillées, lorsqu'un mur m'arrête court. Je me demande encore aujourd'hui où peut bien mener cet escalier? Je suis contraint de revenir sur mes pas. Après avoir franchi la fameuse échelle, et rebroussé chemin jusqu'à la chute, je redescends dans le ravin dont j'ai déjà parlé. Je pose pied à terre sans aucun incident, lorsque le tube de ma lampe se brise.

Un peu stupéfait, j'entre dans le canal de la turbine. Ce dernier a 1<sup>m</sup> 30 de hauteur et à peine 0<sup>m</sup> 60 de largeur. On conçoit que je n'ai pas trop de place; de plus mes pieds sont dans l'eau. Après avoir patouillé dans un petit ruisseau de 7<sup>m</sup> 30 de longueur, j'arrive près de la turbine réduite au silence et



Chute.

installée dans une vaste chambre quadrangulaire. Une échelle pareille à la précédente me permet de regagner l'étage supérieur, soit le 5<sup>me</sup> plancher. De là, une galerie, la mieux construite de toutes, me conduit de nouveau dans la grande grotte. Mais au lieu de marcher du côté du bâtiment, je fais volte-face et je me dirige vers le fond de la grotte. Là se trouve une nouvelle galerie très irrégulière, tantôt de deux mètres de hauteur, tantôt d'un seul; puis elle s'élargit et redevient ensuite étroite. Elle a 30 m. de long. Je la suis et après avoir marché pendant 10 minutes environ sur une surface couverte de glace, j'arrive tout à coup en plein air.

Maintenant, chers clubistes, que vous connaissez le labyrinthe du Col, je ne forme plus qu'un vœu, celui de pouvoir vous y conduire tous et de faire répéter à l'écho de ces vieilles roches :

Vive le Club Jurassien !

P. Studer.

## INTELLIGENCE DES ANIMAUX

### III. L'AMOUR MATERNEL D'UNE TRUIE

Une aventure dont j'ai été témoin il y a quelques années m'autorise à dire aux lecteurs du *Panneau de Sapin* que les animaux sont généralement plus intelligents qu'on ne le suppose, ou, en d'autres termes, qu'ils sont moins... bêtes qu'ils n'en ont l'air. J'arrive à mon histoire.

Un paysan de ma connaissance possédait une belle truie qui avait déjà donné le jour à plusieurs nichées de petits et dont l'état d'engraissement laissait deviner que la pauvre bête allait bientôt passer dans la cheminée de son maître. J'ajouterai que sa réputation de mère dénaturée n'avait pas peu contribué à lui faire prendre de si bonne heure le chemin du fumoir. Voici les faits dans toute leur simplicité :

La truie en question avait su s'écouler le plus paisiblement du monde les deux premières années de son existence, sa douceur, sa gentillesse, les formes élégantes de son corps et la richesse de son costume (tout soie, s'il vous plaît) lui donnaient une valeur exceptionnelle, aussi deviendrait-elle une mère de famille hors ligne qui ferait la joie du propriétaire. Or ce dernier, habitué depuis son jeune âge aux soins à donner aux animaux, remarqua un jour que sa truie préparait dans la paille du bercail le nid qui devait recevoir sa progéniture. En homme prudent, sa première pensée fut de ne plus perdre de vue la vigilante bête qui se montrait si affairée. Quelques instants encore et le premier petit fit son apparition, puis un second, ensuite un troisième, etc... Le veilleur s'étant approché de la jeune mère, celle-ci se mit à pousser des grognements épouvantables et prit dans sa gueule son premier né, menaçant de l'avaler tout entier et d'engloutir ensuite ses compagnons. Muni d'un trident, le paysan en frappa la truie furieuse et profita de l'affolement de la pauvre bête pour lui enlever ses petits, dont le premier fut déchiré par les dents de sa propre mère. Les charmants goretts, éloignés si brutalement du sein maternel, reçurent leur nourriture au moyen d'un biberon et ne furent rendus à leur mère que le lendemain. Inutile de dire que de grandes précautions avaient été prises pour rendre inoffensive la puissante mâchoire de la terrible mère.

Les nichées suivantes furent accompagnées des mêmes incidents et la truie gagna ainsi la réputation de mère dénaturée qui mangeait ses petits. Par un jugement sans appel, il fut décidé qu'elle était indigne d'être chargée plus longtemps des devoirs de la maternité et le propriétaire la confia aux bons soins de sa vieille ménagère, dont l'engraissement des porcs constituait la principale occupation. C'en était fait de ma protégée, si une circonstance toute fortuite n'avait démontré que sa voracité n'était que de l'amour maternel. (A suivre).